



## CREER SA MICRO-ENTREPRISE

Le parcours créateur est conçu pour vous permettre de disposer des meilleures connaissances liées à l'entrepreneuriat et pour développer vos compétences de chef d'entreprise.

Site de formation continue – Indre-et-Loire  
36-42 Route de Saint-Avertin – CS 50412 – 37204 Tours cedex

### Public concerné :

- Tout public

### Prérequis :

- Porteur(se) (s) de projet de création ou reprise d'entreprise

### Nombre de participants :

- 6 à 15 stagiaires

### Dates 2024 :

15 et 16/01 – 12 et 13/02 – 11 et 12/03 - 15 et 16/04

27 et 28/05 – 24 et 25/06 – 26 et 27/08 – 16 et 17/09

14 et 15/10 – 18 et 19/11 – 09 et 10/12

**Délai d'accès** : l'inscription est validée à réception du contrat de formation.

Votre CMA se réserve la possibilité de proposer une date ultérieure ou un autre lieu de formation

### Durée :

- 2 jours

### Horaires :

- De 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17 h00

### Tarif :

- 280€

- Prise en charge à définir selon statut

- Formation inscrite au répertoire spécifique [RS 5070](https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/5070/)  
<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/5070/>

- Formacode : 13250 Constitution en société

Mon compte  
personnel de  
formation  
dans la pratique



### Objectif général

- ✓ Comprendre le régime de la micro-entreprise et l'immatriculation en ligne

### Objectifs pédagogiques

- ✓ Calculer le chiffre d'affaires et le résultat prévisionnels
- ✓ Réaliser le tableau de bord
- ✓ Gérer la trésorerie
- ✓ Tenir le livre d'achat, le livre de recettes
- ✓ Émettre devis et factures conformes
- ✓ Anticiper les seuils et les éventuels changements de régimes
- ✓ Appréhender les télédéclarations sociales et fiscales obligatoires
- ✓ Appréhender la création administrative de l'entreprise par voie dématérialisée

### Programme

- ✓ **S'approprier les fondamentaux du régime micro :**
- ✓ La faisabilité du projet
- ✓ L'arbitrage des choix et des options
- ✓ Les prévisions d'activité
- ✓ Les changements de régime éventuels et les options possibles
- ✓ La gestion de la micro-entreprise au quotidien : devis-factures, tenue des livres obligatoires et gestion de la trésorerie
- ✓ Les télédéclarations sociales et fiscales
- ✓ Les formalités de création par voie dématérialisée

### Formateur

- ✓ Notre organisme de formation met à disposition des formateurs dont le profil est en adéquation avec la formation visée.

## Méthodes et moyens pédagogiques

- ✓ Pédagogie active et participative  
Formation pratique qui alterne apports théorique et exercices d'applications.

## Documents remis

- ✓ Un support de cours sur les outils et les méthodes est remis à chaque participant.

## Dispositif d'informations et de positionnement des stagiaires

- ✓ En amont de la formation, un **entretien de positionnement** est réalisé pour évaluer le besoin du stagiaire et l'orienter vers l'action de formation adaptée.
- ✓ A l'occasion des échanges, une **fiche diagnostic** est complétée et permet d'identifier le parcours de la personne (diplôme, expérience) et de vérifier ses objectifs à des fins d'adaptation et individualisation du parcours de formation.
- ✓ A l'issue de l'entretien, le **programme détaillé** de la formation est transmis au candidat.
- ✓ Toute information demandée à un candidat a un lien direct avec la formation et reste confidentielle.

## Prise en compte de l'appréciation des stagiaires

- ✓ La satisfaction est recueillie via nos enquêtes envoyées par mail à chaque stagiaire. Deux enquêtes sont à remplir en ligne à la fin de chaque formation (à 10 jours puis à maximum 6 mois). La satisfaction est affichée sur notre site Internet rubrique « se former ».

## Évaluation des acquis de la formation

- ✓ Les compétences seront attestées par :
  - un QCM de 15 questions et une étude de cas écrite, comprenant les données chiffrées d'une entreprise en création ; le candidat effectue des calculs qui lui permettent d'arbitrer sur les options à retenir pour optimiser l'activité (fiscal, viabilité, etc...)
- ✓ Cette évaluation est élaborée par le certificateur CMA France et organisée par la CMA-CVL  
Le taux de réussite à la certification en 2023 est de 74%

## Suivi post formation

- ✓ Un suivi individualisé peut être mis en place pour répondre à toutes questions complémentaires en lien avec le montage du projet avec un conseiller d'entreprise.

## Bilan pédagogique du stage

- ✓ L'intervenant établit un bilan pédagogique de la formation qui est remis au responsable du centre ou au coordinateur de l'action, pour information.

## Renseignements et inscription :

**Votre contact formation :** Christine EMONNEAU- 02 47 25 24 05 – formation-continue.37@cma-cvl.fr

## Handicap :

**Référent handicap du site de formation :** Elodie BEUGNON – 02 47 25 24 93 –  
formation-continue.37@cma-cvl.fr

L'établissement s'est doté d'une capacité à étudier, au cas par cas, les besoins spécifiques des candidats qui voudront postuler à une formation afin de mobiliser les moyens nécessaires pour compenser les conséquences d'un handicap.

## Organisme de formation :

Chambre de Métiers et de l'Artisanat Centre-Val de Loire – N° de SIRET : 130 027 980 00015 – N° de déclaration de l'activité : enregistré sous le numéro 24450381045 – Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

## Site de formation :

**Adresse :** 36-42 Route de Saint-Avertin – CS 50412 – 37204 Tours cedex

**N° de téléphone :** 02 47 25 24 05

**Mail :** formation-continue.37@cma-cvl.fr